

la lettre de l'Europe

mandature 2004 / 2009

janvier 2008

numéro 6



Stéphane Le Foll

Député européen

Membre de la
commission de
l'agriculture

Membre de la
délégation pour les
relations avec le Conseil
législatif Palestinien

Membre suppléant
de la commission de
l'environnement de la
santé publique et de la
sécurité alimentaire

Membre suppléant
de la délégation
parlementaire
sur l'OMC

Édito

Repenser l'avenir de l'Europe

Cette année 2007 aura été marquée par de grands événements politiques en France avec les élections présidentielles et législatives, en Europe avec la signature du Traité de Lisbonne en fin d'année.

Ce Traité m'amène à une double réflexion. La première est qu'il permet de tourner la page de la question institutionnelle ouverte avec les derniers élargissements et que le Traité de Nice n'avait pas résolu. **À ce titre, il comporte quelques avancées en renforçant le rôle du Parlement Européen, en mettant en place une Présidence de l'Europe plus stable, et en établissant enfin que la Commission Européenne, exécutif de l'Europe, soit issue de la majorité du Parlement, résultat des élections européennes.**

Mais ce Traité est marqué par des reculs importants avec en particulier, la disparition des symboles de l'Europe, à la fois le drapeau et l'hymne européen, et parce que les pays les plus eurosceptiques, en particulier la Grande Bretagne, se retrouvent confortés avec la non-application de la Charte des Droits Fondamentaux.

La seconde réflexion est pour moi plus importante. Elle est celle d'une inquiétude quant à l'ambition et l'avenir de l'Europe elle-même. Si je pense qu'il faut tourner cette page institutionnelle en acceptant le traité de Lisbonne, je suis de plus en plus inquiet sur le sens politique qui est donné à la construction européenne. **Ni les tenants du « oui », qui sont nombreux aujourd'hui à se contenter d'une gestion du grand marché, ni ceux du « non », pour qui il faudrait tout remettre en cause depuis le Traité de Rome, n'offrent de perspective pour l'Europe aujourd'hui. Et ce débat qui perdure devient stérile.**

Où sont passés Monnet, Schumann, Mitterrand... et les conditions historiques qui les ont conduit à leur engagement européen ? Certes la menace de la guerre en Europe n'est plus une contrainte mobilisatrice. **Mais aujourd'hui, la globalisation du monde devrait être, pour les Européens, un enjeu suffisant pour bâtir ensemble sur les fondements d'une vision lucide et claire de l'avenir un nouveau projet mobilisateur.** Et c'est une gageure quand on sait qu'il aura fallu cinq ans pour parvenir à financer le projet Galliléo, projet équivalent du GPS américain.

Selon moi ce projet européen doit désormais reposer sur la concrétisation de la stratégie de Lisbonne, arrêtée en l'an 2000 puis complétée à Goteborg, censée faire de l'Europe un acteur économique et politique de tout premier plan à l'échelle du monde. Je regrette profondément que cette stratégie n'ai débouchée sur aucun changement dans la politique européenne.

Voilà pourquoi, après le marché et la monnaie, le grand combat des années à venir est de favoriser l'émergence de ce projet, afin de faire de l'Europe une entité attractive et porteuse d'un avenir partagé. Cela passe par un ensemble de moyens capables de construire des projets dans l'éducation, la recherche, l'innovation, les infrastructures, l'énergie et l'environnement. Cela nécessite un vrai budget européen qui impose la création d'un impôt européen chargé de financer ces projets car il faudra bien que l'Europe s'extirpe des contraintes budgétaires nationales. Là, est la clé d'un nouvel élan pour l'Europe. Cela exige aussi un vrai gouvernement économique, une « directive cadre sur les services d'intérêts généraux », et une harmonisation sociale et fiscale. **Notre projet pour l'Europe n'est plus de gérer le marché et la monnaie au présent mais de s'engager pour investir dans l'avenir et donner toute sa vérité à la phrase de François Mitterrand « la France est notre Patrie et l'Europe est notre avenir ».**

C'est au nom de ce combat européen que je voudrais vous souhaiter à toutes et à tous, une très bonne année 2008.

Stéphane Le Foll

GALILEO enfin débloqué

GALILEO est une initiative de la Commission européenne lancée en 2001, concernant un programme européen de radionavigation par satellite reposant sur une constellation de 30 satellites placés sur orbite couvrant en permanence l'ensemble du globe. Ce programme technologique comparable à ARIANE ou AIRBUS est d'une importance considérable pour l'Europe. Il devrait lui permettre d'acquérir une indépendance technologique et de ne plus dépendre du système GPS américain, actuellement en situation de monopole et contrôlé par les autorités militaires...



En pratique il devrait autoriser chaque citoyen, équipé d'un récepteur généralement intégré dans son GSM, de capter des signaux émis par plusieurs satellites, afin de déterminer avec précision sa position dans l'espace et dans le temps.

Cette technologie potentiellement créatrice d'emplois (on estime ses retombées à 100 000 emplois hautement qualifiés en Europe) a de multiples applications :

- localiser de manière fiable et précise les automobilistes, randonneurs, plaisanciers...
- aider les pompiers, ambulanciers, la police, les secours à sauver des vies par des interventions plus rapides,
- réduire les embouteillages les accidents et le nombre de victimes sur les routes,
- améliorer la sécurité du trafic aérien, la gestion du transport public et privé,
- contribuer à la défense et à la gestion de l'environnement en contrôlant les pollueurs, en surveillant l'atmosphère, en suivant les déplacements d'animaux sauvages,
- assister les agriculteurs dans la gestion de leur production : guidage d'appareils, agriculture de précision entraînant une réduction des apports d'intrants (pesticides...)
- prospecter de nouvelles ressources,
- guider les déplacements des personnes aveugles,
- déterminer l'heure exacte des opérations bancaires.

Ce programme GALILEO ouvert à la coopération internationale sera accessible aux utilisateurs non européens tant dans les pays industrialisés, que dans les pays en voie de développement. L'investissement du programme a été estimé à 3,4 milliards d'euros, son financement devant initialement être assuré par des fonds publics et privés (consortium). Mais de très nombreuses difficultés sont vite apparues dès le démarrage du projet : aux rivalités entre États sur la difficulté de choisir un consortium ou d'associer des consortiums concurrents avec le problème de leadership que l'on peut imaginer, se sont ajoutés de profonds désaccords sur le plan de financement proposé. Le programme GALILEO a ainsi pris 5 ans de retard par rapport au calendrier de départ, risquant de se faire distancer par ses concurrents américains russes et chinois. En mai dernier, afin de sortir de l'impasse, la Commission a émis une proposition de dernière chance destinée à sauver le projet. Elle a proposé que l'investissement du GPS européen soit uniquement financé sur fonds publics et que son exploitation revienne au privé. Il fallait alors trouver 2,4 milliards pour réaliser le bouclage financier de GALILEO. L'exécutif communautaire a pour cela présenté l'idée de puiser sur des crédits non consommés de 2007 et initialement prévus au financement de la PAC.

Le 23 novembre 2007, le Conseil des ministres de l'économie et des finances et le Parlement européen ont adopté en concertation ce scénario, inscrit lors de la deuxième lecture du budget 2008, malgré les réticences de plusieurs pays, notamment de l'Allemagne. Celle-ci s'est toujours montrée hostile à un financement total de GALILEO par le budget communautaire aux motifs que son industrie n'en profiterait pas suffisamment et que les économies réalisées en 2007 sur l'agriculture devaient tout simplement retourner dans les budgets des États.

On doit certes ce résultat à la Commission, mais surtout au Parlement européen qui en brandissant la menace de ne pas voter le budget de 2008 a cherché à exercer une pression maximale sur le Conseil. Cette bataille en valait bien la peine compte tenu des enjeux politiques, technologique et économique considérables de GALILEO. Désormais, le programme est relancé. À la satisfaction de millions d'Européens, il devrait se concrétiser en 2012.

Réforme du vin : le Parlement européen s'oppose à la Commission.

Au terme de plusieurs mois de débat, le Parlement a approuvé lors de sa session plénière de décembre le rapport Castiglione sur la réforme du vin par 497 voix contre 109. Les députés ont confirmé leur volonté de réformer le secteur sans pour autant suivre les propositions de la Commission jugées à leurs yeux inadaptées.

Le Parlement a rejeté les propositions malthusiennes de la Commission consistant à vouloir arracher 400 000 ha de vignes pour restaurer l'équilibre des marchés. Pour le Parlement, la Commission se trompe de diagnostic. La consommation mondiale du vin s'accroît et l'Europe vend mal ses vins. En vérité, l'Union manque de compétitivité pour une catégorie de ses vins, directement concurrencés par ceux du Nouveau monde. Les députés considèrent inopportun de s'attaquer au potentiel viticole européen. Ils ont donc mis l'accent sur la nécessité de modernisation la filière et d'engager une promotion des vins européens tant à l'extérieur de l'Union que sur son marché intérieur. Quelques arrachages peuvent se justifier, mais de manière limitée et très encadrée, pour aider certains producteurs en difficulté, à sortir honorablement du secteur.

L'Assemblée a également repoussé les préconisations très libérales de la Commission. Elle s'est ainsi opposée à la levée de l'interdiction des droits de plantation en 2013 tout comme à l'abandon de toutes les mesures de régulation des marchés (distillations).



Sur des aspects plus techniques, le Parlement a proposé le maintien de la chaptalisation, des prestations viniques, des règles plus strictes pour les appellations et l'étiquetage... Ces résultats ont été obtenus après que le Parlement ait examiné plusieurs centaines d'amendements, montrant toute la sensibilité et la complexité de ce dossier, qui touche à l'héritage culturel de l'ensemble de l'Europe. Finalement, la position du vote final est bonne et équilibrée pour la filière vitivinicole européenne. **Le Parlement a largement corrigé la copie de la Commission. Espérons que le Conseil qui doit décider de cette réforme, s'inspirera largement du travail des députés.**

Le bilan de santé de la PAC

Le 20 novembre, dernier la Commission a officiellement rendu public devant la commission agricole du Parlement européen sa communication intitulée « *préparer le bilan de santé de la PAC réformée* ». Il s'agit en clair d'adapter des éléments du cadre de la dernière réforme de 2003. Suite à l'examen de ce texte, Bruxelles proposera des propositions législatives qui devraient en toute logique aboutir à des réaménagements de la PAC, au cours de la présidence française prévue au second semestre de 2008. Le bilan de santé porte sur 3 domaines :

1) Modifier et simplifier le régime de paiement unique :

Il s'agit d'apporter des changements dans les aides accordées aux agriculteurs. La Commission considère indispensable de revoir le mode de distribution du soutien actuel très inéquitable entre les agriculteurs et les régions et d'apporter un plafonnement dans les paiements aux agriculteurs. Elle envisage simultanément une simplification des règles de conditionnalité et du découplage dans le domaine des céréales.

2) Orienter davantage l'agriculture vers le marché

La commissaire Madame Fischer Boel entend poursuivre le démantèlement d'instruments de gestion de marché pour rapprocher l'agriculture du marché (abandon progressif des quotas laitiers prévu en 2015, abandon de la jachère actuelle, baisse du prix d'intervention pour les céréales fourragères).

3) Relever de nouveaux défis

Le bilan de santé énumère les défis que doit affronter l'agriculture, allant de la gestion des risques (accidents climatiques, sanitaires...), aux changements climatiques, aux bioénergies, à la gestion de l'eau et à la biodiversité.

Le Parlement européen a déjà engagé des premiers débats sur le bilan de santé de la Commission. Pour les socialistes, ces propositions constituent une avancée positive en faveur d'une répartition plus équitable des aides publiques. Mais ils contestent farouchement l'idéologie libérale de la Commission, à travers le démantèlement des instruments de gestion de marchés existants. Ils se montrent enfin très critiques sur l'absence de propositions concrètes permettant de faire face aux défis posés à l'agriculture, comme à la société toute entière.



Prochaines sessions

du Parlement à Strasbourg

Du 14 au 17 janvier 2008

Du 18 au 21 février 2008

Du 10 au 13 mars 2008

du Parlement à Bruxelles

30 et 31 janvier 2008

9 et 10 avril 2008



Permanence européenne : Le Mans

72, bd Anatole-France

72000 Le Mans

Tél. : 02 43 23 79 19

Fax : 02 43 23 39 57

permanence@lefoll.net

Assistants parlementaires

Patrick HERBELIN

Marie HAMEL

Bureau Bruxelles

Tél. : 00 32 2 284 54 95

Fax : 00 32 2 284 94 95

Bureau Strasbourg

Tél. : 03 88 17 54 95

Fax : 03 88 17 94 95

slefoll@europarl.eu.int

Attaché parlementaire

Jacques LOYAU

site Internet : www.lefoll.net

50^e anniversaire du Traité de Rome

La région des Pays de la Loire a souhaité commémorer le « 50^e Anniversaire de Traité de Rome ». Pour cela, elle a donc fait réaliser une exposition qu'elle a fait circuler dans ses espaces régionaux ouverts dans chacun de ses cinq départements pour, entre autres, rapprocher l'information du citoyen.

Stéphane Le Foll, député européen, a été invité à l'inauguration de cette exposition en Vendée et en Sarthe. L'occasion, pour celui-ci, de rencontrer des élus régionaux et des citoyens, de rappeler que depuis 50 ans, l'Union européenne a été un élément d'équilibre international. **Chaque pays européen ne peut exister de manière isolée. C'est pourquoi l'Union doit s'affirmer dans les institutions internationales, en particulier à l'OMC, afin de mieux peser sur l'évolution du monde.**

Rencontre sur exploitation du sud de la Sarthe : Le foin a de l'avenir (72)

À l'initiative de Guy-Michel Chauveau, maire de La Flèche, président de la Communauté de Commune du Pays Fléchois, Stéphane Le Foll, député européen, a visité une exploitation adhérente à l'association SEGRAFO (séchage en grange des fourrages de l'Ouest).

Au vu de la conjoncture, cette association entend promouvoir de nouveaux schémas de production. Elle a donc décidé de réaliser des actions sur un système alternatif.

Stéphane Le Foll a pu apprécier la technique du foin séché en grange, conciliant respect de l'environnement, sécurité et traçabilité, santé et bien-être animal, amélioration des conditions de travail. Il a expliqué aux responsables de l'association tout l'intérêt de leur démarche qui correspond à sa réflexion sur de nouvelles pratiques agricoles. **Reste à convaincre les différentes institutions d'apporter un soutien financier au développement de ces nouveaux procédés.**

Rencontre internationale d'agriculteurs

Environ cinquante agriculteurs, originaires des cinq continents ont assisté à la « Rencontre internationale entre agriculteurs » organisée grâce à l'association « Initiatives et changements ». **Stéphane Le Foll a été invité à la clôture de leurs travaux. Ce fut, pour lui, l'occasion d'exposer les grands défis qui se posent à l'agriculture.**

→ **La question alimentaire :** En 2050, la planète comptera trois milliards d'hommes de plus à nourrir. Cela suppose de doubler la production alimentaire mondiale et de quadrupler celle de l'Afrique subsaharienne.

→ **La question environnementale :** Le réchauffement climatique, la raréfaction de la terre et des ressources naturelles (eau, énergie...) remettront en cause l'organisation actuelle de l'agriculture. Il nous faudra produire beaucoup et de manière durable. Cela impliquera une nouvelle révolution agricole que l'on peut qualifier d'agriculture écologiquement intensive.

Celle-ci procède d'un changement des modèles de production. D'ailleurs des expériences de ce genre existent déjà : l'agriculture de conservation des sols, l'agriculture biologique...

→ **La question sociale des cultures alimentaires :** L'agriculture doit promouvoir la plus grande diversité de produits agricoles dans le monde, éléments culturels importants pour nos sociétés de demain. Tous les modèles alimentaires, qu'ils soient asiatiques, africains, européens doivent pouvoir s'affirmer et être défendus dans une mondialisation qui a tendance à tout uniformiser. **La Politique Agricole Commune a non seulement permis de subvenir à nos besoins alimentaires mais elle a aussi favorisé le développement d'une très large gamme de produits.**

La PAC doit progressivement être revue pour accompagner cette nouvelle révolution verte, qui concilie performance économique, préservation de l'environnement, sauvegarde des territoires et équité sociale.

Visite du Parlement européen

Stéphane Le Foll a invité une cinquantaine de Sarthois au Parlement européen de Strasbourg. Après avoir débattu avec le député, ils ont visité le Parlement puis assisté à une séance dans l'hémicycle. Ils ont pu mieux comprendre le fonctionnement du Parlement et avoir une meilleure connaissance de l'Union européenne.

